

L'édito

Que penser des trois premiers mois du 1er magistrat d'Agde à la tête de la ville ?

On dit souvent que les 100 premiers jours d'un mandat donnent la tonalité ou la couleur des actions à venir. Avec Aurélien Lopez Liguori, on serait plutôt à ce stade à un début de tableau impressionniste avec les premières touches du pinceau.

Peu de décisions fortes, pas d'agitation tonitruante ou déplacée à la manière d'un Christophe Barthes maire RN de Carcassonne. D'abord s'entourer de fonctionnaires choisis, un directeur et un chef de cabinet, un directeur des ports en cours de recrutement ainsi qu'un directeur général des services. Puis une vision la plus claire possible des capacités financières de la ville, avec un audit financier disponible au cours de l'été. Appréhender et maîtriser l'héritage Frey en « ouvrant » tous les tiroirs de la ville !

Le maire a pris l'habitude d'introduire chaque conseil municipal par un exposé de situation générale du moment (ce n'est pourtant pas dans l'ordre du jour d'un conseil !), on y apprend parfois plus de choses que les délibérations votées. Le maintien du niveau global annuel d'investissement de la ville ne pourra plus se situer comme l'ère d'Ettore/Frey à 20/25 millions d'euros nets chaque année, le maximum se situant selon le maire à 15 millions d'euros. De difficiles choix en perspective.

La situation des ports d'Agde, la liquidation de la SODEAL, les investissements indispensables à faire sont sources d'inquiétudes. Le déficit du golf municipal d'Agde devrait entraîner une privatisation à terme de sa gestion. La baisse de la ressource de la fiscalité directe à travers notamment la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, inquiète pour l'équilibre du prochain budget. À noter, la programmation de la saison culturelle d'habitude présentée en juin est reportée au 4 septembre prochain. Des économies en perspective ?

Sur les deux décisions prises, la proposition pour les Agathois de 100 heures de gratuité sur les parkings centre port et promenade, malgré quelques grognements, semblent assez acceptées. Par contre, la décision de maintenir le projet de passerelle des quais au château Laurens, face à un risque estimé par le maire à 6 millions d'euros si on dénonçait ce jour le marché, n'est ni comprise ni approuvée.

Le véritable et plus difficile exercice a été ouvert : préparer le budget 2027 qui reflétera alors les premières couleurs de la politique de cette nouvelle équipe municipale RN. Un été pour les élus qui semblera bien occupé !

Parking gratuit à Agde : des satisfactions et quelques grognements.



Lors de la campagne des municipales, les parkings sur notre ville ont été au cœur des propositions des différents candidats. Lors du conseil municipal de juin et le vote de différents tarifs, le maire a annoncé la mise en place d'une expérience à compter du 8 juin, à savoir pour les Agathois l'attribution d'un compte de 100 heures de parking gratuit par voiture (limité à deux voitures par foyer) sur le parking principal du Cap d'Agde et le nouveau parking de la promenade à Agde (77 places à venir).

Conditions à remplir : avoir sa résidence principale dans la ville et une carte grise de son véhicule à l'adresse d'Agde. La première heure sur ces deux parkings reste gratuite. Le bilan de l'expérience sera analysé à la fin de l'année pour se positionner pour 2027.

Globalement les premières réactions sont positives, quelques insatisfactions remontent toutefois. Principalement les propriétaires de résidence secondaire à Agde venant dans notre cité 5 à 6 mois dans l'année, se sentent oubliés car aucune proposition ne leur est faite.

D'ailleurs l'absence d'avantages va sûrement augmenter le phénomène signalé récemment par le maire, à savoir la baisse fiscale constatée de la taxe d'habitation des résidences secondaires, certains basculant leur résidence secondaire d'Agde en résidence principale. Ce phénomène s'est amplifié ces derniers mois.

Les propriétaires de bateau, payant déjà un abonnement non négligeable pour l'anneau du port ne disposent pas non plus d'adaptation pour un parking. Enfin un regret, pourquoi ne pas laisser les Agathois gérer leurs 100 heures annuelles sur tous les parkings y compris les parkings de plage ! Un habitant du centre-ville en juin, juillet et août a aussi le droit d'aller à la plage et accéder sur sa carte s'il le souhaite au parking.

Enfin, satisfaction de tous, habitants et commerçants de Rochelongue à l'annonce de la gratuité immédiate totale du parking de plage des Echasses blanches plus connu sous le nom du parking de la mare aux canards, parking toutefois dont la recette était très faible !

Chef... Chef ?!?

Y'a beaucoup trop de monde sur la promenade !!

Bon, beh...
on rajoutera un panneau
" interdit aux piétons ! "

Photo Cactus de la Promenade

